

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 131 - Février 2025

Félicitations et Bienvenue !



Ils ont été élus !
Des projets pour le nouveau
Conseil Municipal des Jeunes

Retrouvons l'harmonie du « vivre ensemble »

Depuis le 23 décembre 2024, la Ville d'Harfleur a intégré une médiatrice en formation au sein de son équipe. Recrutée sur un poste d'adulte-relais dans le cadre de la Politique de la Ville, elle a pour mission d'apaiser les tensions et de recréer du lien entre les habitants de la commune. Cette mission s'inscrit dans le travail mené par la commune en matière de bien vivre ensemble et de citoyenneté, travail qu'elle a renforcé en 2024 en recrutant également dans le second semestre une chargée de mission citoyenneté et politique de la ville.

Car il s'agit bien de recoudre des liens qui se sont retrouvés abîmés par les vicissitudes de la vie et la transformation de la manière de regarder l'autre. Comme le souligne le rapport sur la pauvreté rédigé par le Secours Catholique pour l'année 2024, depuis une quinzaine d'années, il existe un discours politique prompt à la division entre nous, tourné sur une culpabilisation de ceux qui reçoivent de l'aide assignés au rang d'assistés, vis-à-vis de ceux qui n'en touchent pas, et qui, pourtant, vivent d'autres privations, avec la peur du lendemain et l'impression d'une forme d'abandon de la part des services publics. Le Secours Populaire a, de son côté, insisté sur l'accroissement du sentiment de précarité dans son dernier rapport.

La nouvelle médiatrice aura donc pour mission d'apprendre à mieux connaître les Harfleuraises et les Harfleurais afin de créer des moments collectifs susceptibles de retisser des liens avec comme conviction que c'est en se connaissant davantage qu'on prend soin de ce que l'on partage en commun, et que l'on peut retrouver l'harmonie d'un vivre ensemble capable de nous faire dépasser les nuisances quotidiennes par la prise de conscience de l'autre. C'est tout le sens du service public et de l'intérêt général qui sont au cœur du travail des agents de nos collectivités territoriales.



Sommaire

Retrospective

Focus

Actu

Infos

Le mois de janvier se termine et avec lui, se clôt la saison des vœux. Nous avons été plusieurs maires à avoir été interrogés sur le fait de maintenir les vœux ou non au regard des prévisions budgétaires incertaines et pessimistes qui étaient annoncées il y a quelques semaines.

Pour notre Municipalité comme pour la majorité de celles de l'agglomération la question ne s'est même pas posée. En effet, organiser des vœux, c'est créer des moments privilégiés de rencontre avec nos partenaires et pouvoir présenter nos projets. C'est aussi discuter des façons de les faire aboutir et trouver des solutions aux difficultés que nous rencontrons au quotidien. Les vœux permettent également de créer du lien et faire se rencontrer des partenaires qui, entre eux, ne se rencontrent jamais ou bien encore renouer des contacts avec celles et ceux que nous avons perdus de vue. Enfin, c'est présenter notre ville et ses atouts.

Mais la période des vœux, c'est surtout adresser un message politique fort, au nom d'Harfleur, et faire en sorte que tous les partenaires avec lesquels nous travaillons, sachent que nous défendons avant tout des valeurs qui sont à la fois notre boussole et notre horizon. C'est rappeler que nous gardons notre cap, même lorsque nous traversons des tempêtes.

Cette année, j'ai tourné mon propos sur le besoin de paix, l'urgence écologique, l'inflation et ses conséquences sociales, le budget des collectivités et l'importance des services publics. Et comme la vie municipale ne se construit jamais seule, j'en ai profité pour remercier nos partenaires institutionnels, nos agents, mais aussi ces Harfleurais qui s'engagent et s'investissent dans la vie communale en leur remettant publiquement la médaille de la Ville. Car ces vœux, c'est avant tout l'occasion de rappeler une chose : Harfleur, ce sont avant tout ces femmes et ces hommes qui la chérissent au quotidien par leurs mille petites attentions et en font cette ville où il fait bon vivre.

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du Plateau
14600 Honfleur
Tél : 02 31 89 20 34

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Clap de fin pour le festival CCCJ

Le festival de théâtre harfleuraux, Côté Cour, Côté Jardin a pris fin le 24 janvier dernier. Pour cette édition 2025, trois troupes, trois univers très différents, trois ambiances distinctes : un grand classique revisité avec "Le Cid" de Corneille (bas de page), un flashback sociétal vivifiant : "Et pendant ce temps, Simone veille !" (ci-dessous) et une tranche de vie émouvante et sincère sur Clémenceau et son ami Monet "La colère du Tigre" (ci-contre).



Petit Pesticale à l'accueil du soir et à l'ALSH



Depuis le mois de septembre 2024, les enfants de l'accueil du soir de l'école A. Gide et de l'accueil de loisirs "Les deux Rives" participent à des ateliers de théâtre animés par l'association "Ô Petit Pesticale".

Ils ont découvert, le jeu, les textes et ont commencé à appréhender les personnages qu'ils joueront dans la pièce. En effet, une représentation est prévue au mois de juillet 2025 à La Forge.

Afin de connaître l'envers du décor d'une pièce de théâtre, les enfants sont allés visiter La Forge à la rencontre des métiers qui entourent la prestation théâtrale, de leurs spécificités techniques et des lieux cachés (coulisses, régie...) (photo ci-contre). Ne manquez pas la suite de leurs aventures dans les prochains numéros du Zoom !

Un concert en douceur

Duo magique à l'église Saint-Martin, douceur d'un moment suspendu dans un lieu où l'accoustique prend une couleur à part... La Dolce Vita avec Alberto Vingiano et Cyril Garac portait bien son nom.



Du changement dans les collectes de déchets

La Communauté urbaine a, sur son territoire, la compétence pour le ramassage des déchets. Depuis le 3 janvier 2025, un nouveau prestataire a pris le relais de Véolia, la société Sépur assure désormais le ramassage des déchets. Quelques modifications ont fait suite à ce nouveau contrat.

La fréquence de passage sur la commune d'Harfleur est inchangée, en revanche pour le centre-ville la collecte du vendredi est déplacée au jeudi.

Afin de permettre aux usagers d'avoir accès facilement aux informations concernant les jours et les modalités de collecte de leurs rues, la Communauté urbaine a mis en place une application (aussi consultable sur un navigateur web) : **TriPratik**.

Un outils indispensable pour disposer de toutes les infos pratiques concernant tous les types de déchets.



Rétrospective

Dans le noir avec Point de Mire

Le 10 janvier à 18h au centre de loisirs « Les Deux rives », le club ados a reçu l'association Point de Mire pour partager un repas... Dans le noir !

Au menu :

- > Une composition de fenouil, betterave, carottes, choux et bâtonnet de surimi. Sur cette entrée trois ados n'ont pas reconnu la carotte, et plus de la moitié étaient convaincus d'avoir mangé du céleri, dans le noir le fenouil est trompeur...
- > Un émincé de poulet au curry accompagné de riz. Ce plat a fait l'unanimité, cependant, quatre jeunes ont cru déguster du saumon, preuve que sans la vue, les sens peuvent nous jouer des tours !
- > Une tarte au citron, sucrée et acidulée qui n'a trompé personne mais ravi tout le monde.

Des sports pratiqués comme le tir à l'arc, le tir à la carabine et la natation, à la présentation de Snow le chien guide d'aveugle (dressage, méthodes de guidage...) en passant par l'utilisation du minitact : (un boîtier qui émet des vibrations à l'approche des dangers ou des obstacles), les conversations entre les deux personnes non voyantes et le groupe de jeunes sont allées bon train.

Les jeunes ont ainsi pu apprendre l'existence de l'application «be my eyes» qui propose la lecture de codes-barres et la description orale de photos, et comprendre son utilisation et son importance quand seulement 8% des non-voyants lisent le braille.

Enfin, les ados furent sensibles aux témoignages à propos des incivilités par exemple : les trottinettes roulant sur les trottoirs à vive allure et pas toujours maîtrisées par leurs propriétaires, les déjections canines, les conteneurs à poubelles mal positionnés et en travers des trottoirs... Les jeunes sont tous repartis ravis avec en bonus leurs prénoms écrits en braille.



Ouverture d'une micro crèche à Fleurville

Depuis le 6 janvier 2025, la micro crèche "Il était une fois" est ouverte. Petite structure d'une capacité d'accueil de 11 places, elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Les enfants y sont accueillis avec bienveillance dans une ambiance Montessori propice au développement de la créativité et de l'autonomie. Dotée d'un jardin de 114m² et forte d'une équipe de professionnelles pluridisciplinaires, elle offre aux enfants un cadre rassurant et respectueux de son développement.

Si vous êtes intéressés :

www.iletaitunefoiscreche.fr

Tél : 06 85 56 87 57

Mail : contact@iletaitunefoiscreche.fr

3 rue de Fleurville - 76700 Harfleur

"L'enfant doit être le héros de son propre apprentissage" M. Montessori



Des notions

de gestes qui sauvent

Mercredi 15 janvier, 12 jeunes de 11 à 15 ans ont participé à une formation de deux heures sur les gestes qui sauvent. Encadrée par M. Pierre Couronnet de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime, cette formation est reconnue par l'État.

Chaque jeune a reçu une attestation officielle, témoignage de leur engagement en tant que citoyens responsables.



La traditionnelle cérémonie des Vœux, édition 2025



Le 9 janvier dans la salle "Le Creuset" de La Forge, Mme le Maire, accompagnée d'élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses vœux pour l'année 2025 à tous les partenaires et amis d'Harfleur présents.



À cette occasion, la municipalité a remis à M. Lelan (président durant de longues années du COH), et aux associations "Femmes Solidaires" et "Secours Populaire d'Harfleur" la médaille de la Ville, pour leurs actions, leur dévouement et leur dynamisme participant ainsi au rayonnement d'Harfleur.

Un don pour le CCAS d'Harfleur



M. Piednoël, président de l'association "Harfleur Poker Club" est venu en personne à l'Hôtel de Ville d'Harfleur pour remettre à Mme Christine Morel, Maire, un chèque d'un montant de 8438€ en faveur du Centre Communale d'Actions Sociales. Le don de cette somme a été rendu possible par l'organisation d'un tournoi caritatif fin 2024 et dont l'intégralité des fonds est remise à la municipalité. Un grand merci à eux !

La galette des reines du RPE



Le Relais Petite Enfance a invité, le vendredi 17 janvier, les assistantes maternelles d'Harfleur pour un moment convivial autour de la traditionnelle Galette des Rois. Une bonne occasion pour annoncer et parler du programme 2025, des nouveautés, des spectacles et autres animations à venir.



Le Conseil Municipal des Jeunes renouvelé en 2025 !

Ils sont élèves aux Caraques, à Fleurville, à A. Gide ou à P. Picasso et sont aussi désormais les membres élus par leurs camarades au Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'Harfleur.

Tout comme les adultes, ces candidats à l'élection ont dû suivre des étapes précises, inscrites dans un calendrier. Ils ne l'ont d'ailleurs pas pris à la légère et dès l'automne 2024, après avoir pris connaissance de leur futur rôle, ils ont déposé leur candidature, pour ensuite, dès leur retour de vacances de Noël, présenter leurs idées et leurs projets pour la Ville dans les classes. Les 20 et 21 janvier se sont ensuite tenues les élections, et comme pour les élections municipales "adultes", les urnes fermées, les isolements, les listes de votants et les cartes d'identités étaient de sorties et tous les enfants sont entrés dans le bal protocolaire d'une journée de votes "comme des grands".

Faisant suite à la proclamation des résultats, une cérémonie de mise en place du nouveau CMJ s'est tenue à La Forge le 25 janvier. La cérémonie fut évidemment ouverte par les anciens membres du Conseil qui furent félicités et récompensés par l'attribution d'une reconnaissance du ministère de la Jeunesse et des Sports pour leur implication citoyenne. La Municipalité leur a ensuite remis une cocarde, témoin de leur participation au Conseil durant le précédent mandat.

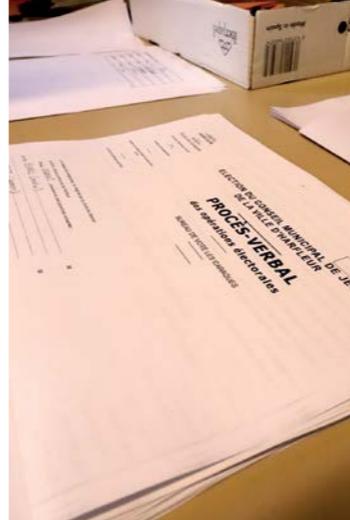
Puis, ce fut au tour des "petits nouveaux" de recevoir leurs écharpes tricolores, accompagnées de mallettes d'élus comportant tout le nécessaire pour bien débiter un premier mandat, et cela, devant un parterre de parents fiers et généreux en applaudissements.

S'en est suivie une journée bien remplie : des discussions, des ateliers de mises en ordre des projets, des ateliers de théâtre d'improvisation encadrés par des intervenants de la "FRIT" et un repas offert par la municipalité (réalisé par la cuisine centrale municipale). Enfin, les parents sont revenus pour assister à la première prise de parole des nouveaux conseillers à l'occasion de laquelle ils ont pu présenter à Mme le Maire tous les projets dont ils veulent être porteurs, parmi beaucoup d'idées et de propositions toutes aussi altruistes les unes que les autres, s'est distinguée leur thématique principale : la lutte contre les discriminations.

Nous les suivront dans leurs aventures et vous en informerons dans les prochains numéros du Zoom.



L'élection du CMJ se déroule comme une véritable élection officielle.



Les nouveaux élus du CMJ

Pour Fleurville :
Cm1 : Nawel Bouaalami
Cm2 : Léonie Garnier

Pour A. Gide :
Cm1 : Léana Loisel
Cm1 : Kais Chebili
Cm2 : Babacar Thiam
Cm2 : Louane Vautier

Pour Pablo Picasso :
6ème : Dorian Dangremont
5ème : Eléana Berne
5ème : Mila Lefranc

Pour Les Caraques :
Cm1 : Seydina Ba
Cm1 : Célia Leblon
Cm1 : Eline Berne
Cm2 : Lénia Gourari
Cm2 : Sakina Janniere
Cm2 : Maëron Lombart



Le nouveau CMJ sur la scène de La Forge

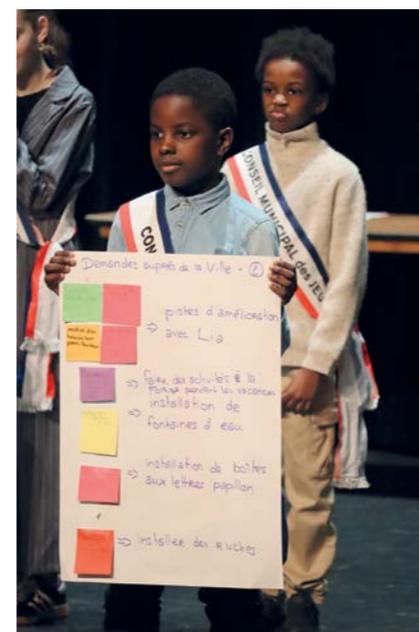


Des exercices d'improvisation avec la "FRIT"

Quelles vont être leurs missions ?

- Travailler sur leur projet phare : La lutte contre les discriminations
- Mener et/ou participer à des actions citoyennes en rapport avec l'écologie, le vivre ensemble, la paix...
- Participer aux temps forts de la vie de la municipalité : commémorations, cérémonie de vœux, grosses manifestations harfleuraises (Fête de la Scie, Marché de Noël...).

Bon courage et bon mandat à eux !



Les "anciens" membres du CMJ récompensés

[Visite]

Escapade médiévale

Dimanche 2 mars - 15h
Accès libre - À partir de 10 ans - Durée 1h30
Sur réservation au 02 35 13 30 09 [La Forge]
ou sur tourisme@harfleur.fr

De la porte de Rouen à la flamboyante église gothique Saint-Martin en passant par l'hôtel Guillard et l'auberge des Portugais, remontez le temps pour plonger au cœur du Moyen Age. Au fil des ruelles et des quais pavés, vous mesurez la prospérité et le rayonnement d'une des plus importantes cités portuaires de Normandie entre le 11ème et le 16ème siècle.



[Évènement]

Journée internationale des droits des femmes

Trois rendez-vous pour réinterroger le rôle des femmes dans l'Histoire, pour se construire et être en paix avec son corps de femme. Pour avoir le droit d'être des femmes.

[Club lecture]

"La littérature et le féminisme"



Mardi 4 mars - 18h - Bibliothèque Elsa Triolet
Gratuit

Virginia Woolf, Eve Ensler, Mona Chollet et bien d'autres ont marqué la littérature féministe. L'équipe de la bibliothèque vous présentera un choix de livres sur ce sujet, un temps d'échanges, et de croisements de points de vue. Ouvert à toutes les femmes... Et à tous les hommes !

[Conférence]

"La première vague féministe au Havre et dans la région havraise, entre 1900 et 1925"

Par Claire Saunier-Le Foll

Samedi 8 mars - 18h - Musée du Prieuré - Gratuit sur inscription

Entre 1900 et le seuil des années 30, une première vague féministe se fait particulièrement entendre à Rouen et au Havre. Des groupes dynamiques et structurés y voient le jour, comme la Société féministe du Havre qui porte la voix de la province au sein des associations nationales naissantes.

Dans quelle mesure et sous quelles formes ces idées féministes sont-elles reprises, déclinées et développées dans les communes proches, comme Harfleur ou Gonfreville ?

Si nous pouvons affirmer, à la suite de la féministe Madeleine Pelletier "qu'il y a autant de féminisme qu'il y a de féministes", nous devons reconnaître que nous en sommes les héritières et les héritiers et qu'il est souvent utile et judicieux de bien connaître son héritage pour le valoriser !

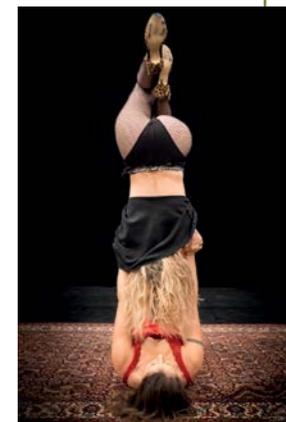
Inscriptions au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Spectacle]

"Eros"

De et par la Compagnie Les Pieds au Mur, avec la participation de Christian Tardif et Marc Heullant

Vendredi 7 mars - 20h30
La Forge
Gratuit sur inscription



« Eros » : ou comment se réapproprié sa féminité. La compagnie présente un spectacle en trois actes. Une soirée durant laquelle se mêlent une dictée coquine (et légèrement féministe), des lectures érotiques et féministes en musique, et un effeuillage burlesque et acrobatique.

Être une femme dans toute sa beauté, et oser...

La dictée coquine, créée par Aurore Ponsonnet et Sandrine Campese, associe une dictée et sa correction commentée. L'effeuillage Burlesque date des années 50. Des femmes engagées avaient à cœur de sortir des diktats du patriarcat et de reprendre le contrôle de leur corps et leur féminité.

Public adulte
Inscriptions au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Humour]

Djamil Le Shlag "Exode(s)"

Mardi 25 février - 20h30
La Forge - Tarifs : de 10€ à 25€



Dans son nouveau spectacle Djamil Le Shlag poursuit l'exploration des thèmes qui lui sont chers : identité, éducation, transmission. Avec sa vision décomplexée et survoltée des maux qui affligent ses contemporains, il vient administrer une dose de rire et de positivité à une société en tension. Après une première tournée couronnée de succès, il repart à la rencontre du public partout en France avec son sens de la répartie et la même énergie communicative.

Dans Exode(s), Djamil revient sur la multitude de petits et grands cheminements qui ont jalonné son parcours. De la campagne à la ville, de l'Afrique à l'Europe, du célibat à la vie de famille, de l'anonymat à la notoriété.

A travers ses différentes expériences il tire la conclusion que le mouvement, c'est la vie. Et invite chacun à s'ouvrir au voyage et à la rencontre, les meilleurs remèdes contre le repli et l'immobilisme.



Stationnement minute

Rues de la République et du Général Leclerc

Afin de favoriser la fréquentation des commerces harfleurais sur la rue de la République et la rue Général Leclerc, la municipalité, en concertation avec les commerçants, va installer 4 bornes de stationnement minute. Ces bornes, permettant l'occupation de deux places pour une durée limitée à 20 minutes encourage le roulement des véhicules les occupant.

Deux seront situées rue de la République non loin de la mairie et de l'église, tandis que les deux autres se trouveront rue Général Leclerc au croisement de la rue Lecarnier. Au total 8 places équipées de bornes automatiques seront en place pour la fin du mois de février 2025.



Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

**Après 20h,
appelez le
3237**

Inscriptions pour la rentrée 2025 - 2026 Scolaire et périscolaire

Les inscriptions auront lieu du lundi 24 février au lundi 24 mars 2025 et concernent les enfants nés en 2022. Une démarche d'inscription auprès de la mairie est nécessaire pour l'inscription d'un enfant en première année de maternelle dans une école harfleuraise ou pour un nouvel arrivant sur la commune.

L'inscription est obligatoire dès l'âge de trois ans depuis la rentrée 2019. Un enfant qui aura deux ans et demi lors de la rentrée scolaire pourra être inscrit. Son admission dans son école de secteur se fera sous réserve des places disponibles.

L'inscription se fait sur Rendez-vous :

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant le Pôle Accueil Population au 02 35 13 30 20 (Centre-ville) ou le Pôle Administratif de Beaulieu au 02 35 13 30 95

Documents à fournir :

Livret de famille – Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les démarches sur "Mon Guichet" :

Vous devez tout d'abord vous déplacer en Mairie pour faire votre inscription, ensuite par mail sur : animation@harfleur.fr pour la création d'un compte famille et l'obtention d'un identifiant. Il ne vous reste plus qu'à vous rendre sur le site internet de la ville : www.harfleur.fr et cliquer sur le bouton "mon guichet". Vous pourrez ainsi régler vos factures et modifier les calendriers de présence de votre (vos) enfant(s) dans le respect du règlement intérieur.

Demande de dérogation à la carte scolaire :

Pour les demandes de dérogation à la carte scolaire pour les enfants harfleurais et pour les enfants venant de l'extérieur, les démarches doivent toujours être engagées auprès de leur commune de domicile.

Pour les demandes de changement de secteur à la carte scolaire pour les Harfleurais :

Le dossier est à télécharger sur le site web de la ville ou à demander auprès des services d'accueil à la population. Le dossier complet est à déposer au Pôle Administratif de Beaulieu ou au Pôle Accueil Population ou par mail à animation@harfleur.fr

Les familles doivent noter que les demandes de dérogation doivent être renouvelées pour l'entrée en CP.

Inscription au Cours Préparatoire

Les inscriptions en Cours Préparatoire pour les enfants harfleurais s'effectueront systématiquement et automatiquement selon le lieu de domiciliation sauf pour :

1/ Les familles domiciliées à Harfleur qui auraient bénéficié :

- D'un changement de secteur en maternelle.
- D'une dérogation vers une autre commune en maternelle.

2/ Les familles non domiciliées à Harfleur qui auraient bénéficié :

D'une demande de dérogation auprès de leur commune de domiciliation en maternelle.

Inscriptions aux services scolaires

Les accueils périscolaires et restauration sont à renouveler tous les ans.

Les inscriptions sont possibles via le site internet de la ville www.harfleur.fr rubrique Mon Guichet si la famille a déjà un compte Mon Guichet de créé ou sur rendez-vous.

La municipalité propose le dispositif de la restauration scolaire à 1 €.

Pensez bien à demander le calcul de votre quotient familial CAF pour savoir si vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

Prise de rendez-vous au Pôle Accueil Population : 02 35 13 30 20 ou au Pôle Administratif de Beaulieu : 02 35 13 30 95.

Horaires d'accueil et d'inscriptions :

Pôle Accueil Population au 02 35 13 30 20 (sur rendez-vous)
Lundi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h45 - 17h
Mardi et jeudi : 9h - 17h
Mercredi : 13h45 - 17h

Pôle administratif de Beaulieu au 02 35 13 30 95
Mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Lundi et mercredi : 14h - 17h
Samedi : 10h - 12h



Carnet

Hommage à Jocelyne Laignel

Née le 22-03-1947
Décédée le 05-10-2024

Mariée en 1977, elle s'installe à Harfleur en 1979. Infirmière urgentiste de nuit, elle travaille à l'hôpital G. Flaubert et J. Monod, ce qui ne l'empêche pas de s'engager auprès du Secours Populaire à Harfleur durant 25 ans, y occupant diverses fonctions. Jocelyne était très engagée auprès de cette association mais aussi au sein du CCAS d'Harfleur. Disponible, dévouée, faisant preuve d'humanisme, elle savait être juste et faire preuve d'une grande volonté. Elle laisse un grand vide dans la vie de son époux, de ses deux filles, de ses trois petites filles, de toute sa famille et ses amis engagés auprès d'elle au Secours Populaire et au CCAS de la Ville.



Naissances :

05/12/2024 BOUINIO Alice
09/12/2024 HAOUAS Amira
16/12/2024 MALANDAIN Pablo

Décès :

22/12/2024 LE NOA Laurent
25/12/2024 THOMAS Jacques

Harfleur dans la Communauté urbaine



Intervention sur le Rapport d'orientation budgétaire

Je ne m'étendrai pas longtemps sur ce rapport d'orientation budgétaire sauf pour regretter qu'il ne puisse pas se départir d'une double lecture, l'une qui ne tient pas compte des mesures annoncées dans le cadre de la loi de finance 2025 et l'autre qui, au contraire, en tient compte. D'une certaine manière cela fausse la donne sur ce que l'on peut en dire. Parce que si nous devons trouver 8 millions en plus et supporter les effets indirects de la baisse des dotations des autres collectivités territoriales, force est de constater que la tâche s'avère presque impossible (...). Plus spécifiquement, concernant le budget eau et assainissement, je regrette que l'Etat ne joue plus suffisamment son rôle de préservation de cette ressource commune. L'eau est un bien commun qui relève de l'intérêt général. Ce n'est pas aux habitants de payer le manque d'investissement de l'Etat. Si le budget de l'eau qui nous est présenté paraît fragile, c'est avant tout le résultat d'une baisse des aides de l'Etat, notamment à travers les agences de l'eau. En effet, l'Etat a puisé dans les réserves de l'agence à plusieurs reprises depuis 2014, ce qui a contraint ces mêmes agences à diminuer leurs investissements que ce soit pour les Station d'Épuration des Eaux Usées ou pour l'assainissement. Depuis 2024, pour notre agglomération, l'agence de l'eau a totalement cessé de subventionner la STEP du Havre qui, pourtant affichait d'excellents résultats. En outre, et c'est tant mieux, les contrôles sanitaires sont plus scrupuleux et on découvre toujours plus de polluants, qui augmentent les investissements à faire. Enfin, l'eau ne devrait pas coûter plus cher aux habitants parce qu'ils sont sur un territoire plus pollué ou plus soumis aux contraintes sanitaires qui amènent à traiter l'eau davantage et à mener plus d'études sur sa composition. C'est la raison pour laquelle cette année encore j'ai demandé à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation, la trésorerie le permettant, dans un contexte défavorable pour nos habitants. Cela sera probablement difficile pour les années futures car l'Etat nous y contraint au regard de la réforme des taxes prélevées par l'agence de l'eau. Nous aurons l'obligation de regarder quelles sont nos alternatives afin de ne pas faire peser les décisions de l'Etat sur les habitants et sur la relation qu'ils entretiennent avec notre intercommunalité.

Intervention sur le rapport égalité femme/homme

Comme chaque année, j'ai lu ce rapport avec attention et je suis heureuse de constater que nous prenons un certain nombre de mesures qui visent à réduire les inégalités femmes-hommes. Cette partie du rapport m'apparaît d'ailleurs fondamentale car on ne peut pas viser l'égalité femme-homme dans notre organisation sans régler un problème qui est avant tout sociétal. La Communauté urbaine prend la mesure d'un phénomène de société qui, contrairement à ce que l'on a pu penser jusqu'à maintenant, est loin de se résorber et connaît un retour en arrière concernant la condition des femmes. C'est le cas dans de nombreux pays dans lesquels elle est connue pour être bafouée, mais c'est le cas également dans des pays dans lesquels elle était sensée progresser. La montée des discours d'extrême droite, souvent machistes voire misogynes attise ce retour en arrière. En effet, je n'ai pas été étonnée de voir que les temps partiels, les temps non complets et le recours au télétravail sont avant tout sollicités par les femmes. Trop de rapports soulignent que ces formes de travail sont à lier aux inégalités face aux tâches domestiques et à la garde des enfants. Nous sommes même confrontés actuellement à un recul qui s'est accentué depuis 2020. La mise en place d'espaces de coworking est, à ce titre, une bonne initiative. Dans ce même rapport, on découvre que certaines professions sont encore genrées et qu'il est nécessaire de les décloisonner davantage pour viser à une bonne égalité femme-homme. Toutefois, éluder la question des inégalités salariales par une simple phrase renvoyant aux primes octroyées dans ce secteur là me paraît discutable et doit ouvrir à une véritable discussion sur les inégalités salariales au sein de nos effectifs. Je souhaite que cela puisse être le cas rapidement. Enfin, il y a les zones d'ombre. Ces éléments difficilement mesurables mais auxquels toutes les femmes ont été confrontées au moins une fois dans leur vie, et qui se retrouvent insidieusement disséminés dans nos relations quotidiennes comme être coupée durant une prise de parole en réunion, être victime d'intentions ou de projections sexistes dans son environnement professionnel, ou encore, se retrouver mise à l'écart par des prises de décisions dans des moments off exclusivement masculins. Bref, vous l'aurez constaté, la route à faire est encore bien longue !

Prochain Conseil Municipal

Samedi 22 février 2025
9h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 27 février 2025 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

L'indigent et le délinquant, la nouvelle fable du gouvernement.

Il y a quelques années nous déplorions la discrimination des plus pauvres par les élites de la nation. Un président les appelait les « sans-dents », un autre, encore ministre de l'économie, refusait de dialoguer avec des ouvrières à ses yeux illettrées. Cette stigmatisation de la pauvreté à laquelle s'ajoute la suspicion de fraude sociale fait que cette violence symbolique entraîne un rejet de la pauvreté pouvant amener le taux de refus de recours aux droits sociaux à 25 %.

Depuis quelques années à cette violence psychologique s'ajoute une violence financière classant la pauvreté comme illégale. Cette liste de mauvais coups a tendance à s'allonger à chaque nouvelle austérité.

- Assujettissement des pensions de retraites à la CSG,
- Diminution des allocations logement des étudiants de 5€,
- Obligation d'activité pour les bénéficiaires du RSA,
- Harmonisation de la TEOM interdisant aux villes de compenser,
- Accélération de la marchandisation des services publics et aides sociales entraînant de fait un glissement vers les dossiers les plus lucratifs au détriment des plus complexes.

Or si la fraude aux RSA est estimée à 1 milliard, le préjudice sur les finances de l'État de la fraude fiscale est estimé à plus de 100 milliards. Et pendant que le déficit du pays comme le montant des aides aux entreprises atteignent 175 milliards, le CAC 40 lui fait 153 milliards de bénéfices...

Le groupe municipal majoritaire dénonce évidemment ces choix libéraux. Depuis 60 ans, la municipalité d'Harfleur lutte pour un monde sans injustice sociale. Nous savons ce qu'est la solidarité, s'il peut être tentant d'avancer seul, ensemble nous sommes sûrs d'aller plus loin.

C'est avec cet état d'esprit solidaire que nous avons mis en place

- la cantine à 1€,
- une politique de tarification sociale basée sur le quotient familial,
- des animations gratuites notamment dans le cadre d'« Un été au parc »,
- une politique de culture pour tous.

Enfin, en cette période de débat budgétaire, et malgré les restrictions des budgets des collectivités, cette volonté de justice sociale ne sera jamais oubliée.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Engageons-nous !

En ce mois de Février 2025 nous, les membres du groupe d'opposition Harfleur ensemble pour demain, souhaitons remercier les Harfleurais qui interagissent avec nous. Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas de nous contacter, mais dont le mécontentement se manifeste sur les réseaux sociaux (entre autre), il ne faut pas hésiter à nous transmettre vos requêtes, vos remarques, vos envies pour notre ville. L'opposition est aussi une alternative pour que votre voix soit entendue et portée lors des Conseils Municipaux pour vous représenter au mieux.

Nous redisons notre croyance en un engagement citoyen fort pour valoriser les richesses humaines et les potentialités de notre ville. Cet investissement au sein de notre commune permet de trouver une place valorisante pour chacun. Retrouver une vraie valeur pour tous, c'est aussi non pas donner simplement sans se préoccuper de la façon dont sera réceptionné ce don, mais bien réaliser un investissement sur la valeur humaine de chacun, en aidant à s'insérer, à construire un projet de vie. Il y a une différence fondamentale entre faire un « cadeau » et offrir une éducation, entre donner du pain et apprendre à planter, récolter, façonner pour se nourrir soi-même et sa famille. Éduquer quelqu'un c'est lui donner confiance

en ses capacités, lui offrir les clés d'un apprentissage du quotidien et ne pas le laisser dans la dépendance de l'aide sociale. Ainsi nous pensons que l'aide ne doit pas être systématisée aveuglément mais pensée pour permettre l'émancipation du citoyen ; il ne suffit pas de boucher les trous mais d'apprendre à construire des fondations solides pour s'élever ensuite.

Il faut donc responsabiliser les citoyens, et quoi de mieux comme responsabilisation que s'investir au sein d'un engagement citoyen fort ?

Vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante ;
aurelie.rebeilleau@harfleur.fr

Aurélie Rebeilleau et Franck Groussard,
membres du groupe

CONCERT JEUNESSE



THE WACKIDS

FUTUR 2000

Dimanche 16 mars 2025 - 15h30

La Forge - Harfleur

Tarifs : de 2€ à 5€



Renseignements au 02 35 13 30 09 - Billetterie : La Forge / France billet / Fnac

La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

N° licence L1-R-22-003070 / L2-R-22-005256 / L3-R-22-003526

h ville d'
harfleur

Coproduction ORR, 100AC, agence culturelle du département de la Gironde
Avec le soutien de la Sacem, La Nouvelle Vague, Le Rocher de Palmer, L'Entrepôt du Hallan, La Coopérative de mai, Loog Guitars / Dibréq Stylophone

www.harfleur.fr

